



ESTIMATION

N° D202507-384

En date du 23/07/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

DOMAINE

M. Erwan Piolot

8 Avenue du Général de Gaulle
74200 Thonon-les-Bains

SIRET : 920956216

Adresse du chantier
60 Avenue du Bois d'Isis
29100 Douarnenez

Sol - B03

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	SALLE D'EAU - Pose de carrelage (3.94 m ²)				
1.1	Préparation du support				
1.1.1	Préparation du support Nettoyage, dépose ancien revêtement si nécessaire	3,94 M2	15,00 €	10.0 %	59,10 €
1.1.2	Primaire d'accrochage Application d'un primaire d'adhérence	3,94 M2	12,00 €	10.0 %	47,28 €
1.2	Fourniture et pose du carrelage				
1.2.1	Carrelage antidérapant Carreaux grès cérame 30x30cm R10 antidérapant	4,33 M2	35,00 €	10.0 %	151,55 €
1.2.2	Colle à carrelage Mortier colle C2S spécial sol	4,33 M2	12,00 €	10.0 %	51,96 €
1.2.3	Pose du carrelage Pose collée avec croisillons	3,94 M2	45,00 €	10.0 %	177,30 €
1.3	Finitions				
1.3.1	Plinthes assorties Plinthes en grès cérame assorties	8 ML	12,00 €	10.0 %	96,00 €
1.3.2	Pose des plinthes Pose collée des plinthes avec joints assortis	8 ML	15,00 €	10.0 %	120,00 €
1.3.3	Joints Réalisation des joints au mortier hydrofuge	3,94 M2	8,00 €	10.0 %	31,52 €
1.4	Nettoyage				
1.4.1	Nettoyage final Nettoyage complet et évacuation des déchets	1 U	120,00 €	10.0 %	120,00 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT	854,71 €
TVA (10.0%)	85,47 €
Total TTC	940,18 €
Net à payer	940,18 €

Offre valable jusqu'au **22/08/2025**

Bon pour accord et signature